Compte-rendu du conseil d'école du 18 octobre 2013 Ecole René-Guy CADOU – La Bernerie en Retz

Présents:

Sylvie IMBERT (directrice), Tiphaine HERVE, Ludivine BOUYER, Anne JEGOU, Séverine LEDOUX, Yannick RAINSARD, Gaëlle GABORIT, Jean-Hubert THAUMOUX, Erwann LAUNAY, (enseignants)

Françoise SEILLE (conseillère municipale), Jean-Paul MAAS (1^{er} adjoint), Gilles PICHARD (adjoint au maire en charge des écoles), Fabienne ROULEAU (service Associations et Vie scolaire de la Mairie)

Christophe KUENTZ (CPC)

Odile BENAOUICHA (DDEN)

Jessica BLANLOEIL, Coralie BAUDEN VIENNE, Sandrine MEHEUST, Séverine MAGRIS, Vanessa MAHE, Stéphanie CROSNIER, Johann VINOUZE (représentants de parents) Laurence CABARET (ATSEM)

Excusés:

Isabelle ROZIER, Inspectrice de l'Education Nationale (IEN) Thierry DUPOUE (maire)

-Résultats des élections

La liste, élue cette année comme l'année précédente, est une liste de parents d'élèves qui ne sont pas constitués en association, conduite par Mme Jessica Blanloeil, constituée de 8 titulaires et de 2 remplaçants : 96 suffrages exprimés (dont 15 nuls ou blancs) sur 276 électeurs. Il n'y a pas eu de souci dans l'organisation du vote. Le bureau des élections a très bien fonctionné : les parents élus se sont beaucoup impliqués tant dans la préparation du matériel de vote que dans la tenue du bureau. Pour l'année prochaine, Windy Viaud, Jessica Blanloeil et Clémence Vinouze (en plus de la directrice et d'un enseignant) ont été désignées par les parents élus pour faire partie du bureau électoral.

-Règlement intérieur de l'école

Pas de changement particulier à y apporter cette année.

Rappel: les mots des représentants de parents et du groupe « festivités » sont diffusés sur papier jaune (mot collé dans le cahier de liaison). Les mots de la mairie sont diffusés sur papier vert (mot collé). Les mots des autres intervenants (Amicale Laïque, associations diverses,...) sont diffusés sur papier bleu (mot non collé).

-Règlement intérieur du Conseil d'école

Le règlement a été donné aux nouveaux membres du conseil avant celui-ci.

Pas de questionnement particulier ni de changement à y apporter.

-Point sur les effectifs et perspectives

L'école se compose cette année de 8 classes : 3 à simple niveau, 5 à double niveau.

Voici les effectifs de l'école :

TPS/PS 23 MS 26 GS/CP 23 CP/CE1 24

CE1/CE2 24 CE2/CM1 24 CM1 26 CM2 22 soit un total de 192 élèves

Pour information, le seuil de fermeture cette année était encore à 183 élèves pour une école primaire de 8 classes avec seulement 2 classes maternelles pures.

- Rythmes Scolaires

L'équipe enseignante présente la proposition des groupes de travail 3 et 4, proposition validée à l'unanimité lors de la réunion du comité de pilotage du 8 novembre, (argumentaire et horaires choisis en pièce jointe : Organisation temporelle et matérielle des rythmes scolaires).

La municipalité soulève le problème de la restauration scolaire, qui en l'état semble impossible à mettre en place dans le temps imparti, les 2 services étant déséquilibrés (3 classes au premier, 5 au second).

Après de nombreuses discussions, l'équipe enseignante propose de rééquilibrer ces services en passant une quatrième classe (la classe de CP-CE1) sur le premier service, revenant ainsi à l'organisation actuelle des services.

L'équipe enseignante propose, afin de faciliter l'organisation des TAP (temps d'activités péri-éducatifs), l'année prochaine, de placer les APC (activités pédagogiques complémentaires) sur une heure (et non plus 45 minutes) une fois par semaine (sur un ou deux soirs).

Certains parents font observer que, pour les familles ayant des enfants concernés par les horaires décalés, le temps « commun » de pause méridienne (1 heure 15) est réduit , rendant plus difficile le retour à la maison.

Le conseil d'école vote, à mains levées, la proposition du comité de pilotage : 19 voix pour 1 abstention. La proposition est retenue.

-APC (activités pédagogiques complémentaires)

Cette année, les APC se déroulent de 16h30 à 17h15, deux fois par semaine, les jours variant selon les classes. La pause méridienne devant être maintenant au minimum d'une heure et demie, il n'est plus possible de placer les APC à ce moment de la journée.

Les contenus de ces APC sont variables en fonction des besoins et des projets spécifiques à chaque classe. Les parents tiennent à souligner, qu'au moment où l'on déplore la longueur de la journée scolaire et que l'on réfléchit à son allègement, les 30 ou 45 minutes d'APC, venant se rajouter à la fin de cette journée, semblent être une aberration.

L'équipe enseignante fait le même constat : les APC ont dû être placées en fin de journée, moment où les enfants sont fatigués et peu réceptifs, surtout en fin de période. Même si cette organisation n'est mise en place que pour une seule année, les enseignants le regrettent.

-Point sur l'aide personnalisée et les prises en charge RASED

Prise en charge RASED:

PS: 3 demandes à venir

MS: 1 enfant (pour un suivi MDPH) + 2 demandes à venir

GS/CP: 1 enfant (pour un suivi MDPH) + 2 en attente(MDPH) + 5 demandes (1 CP)

CP/CE1: 6 demandes (CE1)

CE1/CE2: 1 enfant (pour un suivi MDPH) + 1 en attente (MDPH) + 3 demandes

CE2/CM1: 1 demande en CE2

CM1: 2 suivis MDPH + 4 demandes

CM2: 1 demande

5 signalements MDPH sur l'école + 3 en attente.

3 EVSH travaillent à plein temps sur l'école (20 heures chacune), Madame Carole Bulteau, Madame Valérie Claisse et Madame Isabelle Daspremont. Elles prennent en charge 8 enfants. 1 EVSH travaille à mi-temps sur notre école (11heures – 1 enfant) et sur celle de Chauvé, Manuela PHILIPPE.

Bilan Projet d'école

Nouveau projet vraisemblablement en fin d'année avec les nouveaux programmes.

Rappel des axes du projet :

Maîtrise de la langue française : Enrichissement de la langue orale vers la langue écrite / Découvrir l'écrit

Maîtrise des TUIC : Développement du blog vers la création d'un site d'école (vers l'ENT)

Devenir élève : Mettre en place toutes les attitudes permettant l'apprentissage

Projet validé par Madame Rozier, en ces termes :....

-Bilan financier

Bénéfices des différentes activités réalisées au cours de l'année (sur compte OCCE):

-Vente de gâteaux : 179,41 €
-Photos scolaires : 425,50€
-Marché de Noël : 1028,75€
-Rêve de Jardin : 205,31€
-Vide Grenier : 1581,44€
-Fête de l'école : 3044,74 €

Total des bénéfices de l'année 2012-2013 : 6465.15 €

Nous tenons à remercier tous les parents, notamment ceux du groupe Festivités, qui se sont investis lors de ces manifestations pour permettre à l'équipe enseignante de trouver des financements à ses projets.

L'Amicale Laïque a apporté à l'école une aide de 345 € pour l'adhésion à l'USEP et une aide de 81 € pour une sortie scolaire.

Tous ces bénéfices ont donc permis :

- -d'acheter des livres pour la bibliothèque de l'école
- -la participation à l'USEP de 4 classes
- -des ateliers théâtre avec intervention du théâtre POM pour les élèves de maternelle et les élèves de CE1-CE2 et CE2
- -L'intervention de Philippe Chasseloup pour les classes de CP-CE1, CM1 et CM2
- des sorties scolaires : Océarium du Croisic et Maison de la marionnette pour le cycle 1 Sorties scolaires sur Nantes pour les CP-CE1, CM1 et CM2

Deux commissaires aux comptes sont nommés et ont vérifié le bilan de l'année 2012-2013 : Jessica Blanloeil et Vanessa Mahé.

-Présentation des projets et activités par classe

Cycle 1: <u>Projet forêt et arbres</u>: Sortie déjà effectuée au Bois Roy et qui permet de travailler sur le thème. Une semaine de jeux sur le thème est programmée à la reprise des vacances.

Semaine banalisée en novembre sur « Apprendre à Porter Secours »

Organisation d'un <u>carnaval</u> la semaine du Mardi-gras (4 février) pour terminer le thème de travail autour des châteaux forts.

Rallye-lecture à la fin du mois de mars après avoir travaillé sur un auteur C. Voltz.

Participation aux <u>4Z'A</u> (sans thème cette année) mais nous essayerons d'avoir un centre d'intérêt commun à toutes les classes de l'école pour donner un sens, un lien entre les productions.

<u>Potager</u>: Reprise des activités avec les enfants au printemps grâce à l'intervention des « papys jardiniers de France » et de mamans pour aider à l'encadrement (remerciements à tous).

Cycle 2: Natation: CP du 16/09 au 22/11/2013 – CE1 du 3/02/14 au 4/04/14(mardi matin) puis du 7/04/14 au 13/06/14 (lundi après-midi) – GS: 4 Séances du 16 au 29/06/14 (lundi et jeudi)

<u>Musique et Danse</u>: Intervenant sur8 séances du 8/10 au 17/12/14 pour les 4 classes gs-cp, cp-ce1, ce1-ce2 et ce2-cm1 autour de : « Vivre des expériences musicales, apprendre des chants et s'engager dans l'expression musicale ».

<u>USEP</u>: Seulement la classe des ce1-ce2 qui fera les activités avec les cycles 3.

Sortie au parc préhistorique de Malansac pour les classes de CE1/CE2 et CE2/CM1 qui a eu lieu en septembre et qui sert de point de départ pour un projet « Préhistoire » en littérature, histoire, histoire des arts et arts plastiques.

Tennis: Tous les CE1 en ce moment tous les lundis

<u>Lire et faire lire</u>: A partir de début novembre une fois par semaine pour les 3 classes.

Le prix des incorruptibles : vote à la fin du mois de mai

<u>Correspondance en anglais</u> : classe de CP-CE1 avec une classe américaine (Etat de Washington) + Nottingham pour plusieurs classes de l'école

Des décloisonnements ont lieu cette année encore afin de permettre aux enfants de mêmes niveaux d'être réunis (2 fois par semaine) du CP au CM1.

Cycle 3:

NATATION: CM1 jusqu'au 24/11 CE2; du 3/02 au 4/04 CM2: du 07/04 au 13/06

VOILE : cette année la classe de CE2/CM a pu en profiter. Pour les 3 classes : 6 séances d'optimist et 2 séances de char à voile.

USEP : tout le cycle 3 et la classe de CE1/CE2. Cette année, seule l'école de La Bernerie s'est inscrite dans le secteur, il faudra donc se rattacher à un autre secteur pour faire les rencontres.

SEMAINE « Apprendre à Porter Secours » en mai

LES INCORRUPTIBLES : vote à la fin du mois de mai

Pour les CM2, rallye-lecture sur le thème des Incorruptibles avec des 6^{ème} du collège Jean MOUNES (lors de la visite du collège).

RALLYE LECTURE CE2/CM1/CM2 en juin

CLASSE TRANSPLANTÉE: 4 jours à Paris, date encore à définir (1er trimestre 2014)

CORRESPONDANCE EN ANGLAIS : 6 classes de l'école vont participer à des échanges avec l'école de Nottingham (classes de Sylvie/Anne, Yannick, Séverine, Jean-Hubert et Erwann).

Nous remercions les représentants de la Mairie pour leur aide et leur financement de projets tel que Musique et Danse ainsi que la « classe découverte » ; la COMCOM pour les activités « piscine » et « voile ».

-Calendrier des « festivités » (marché de Noël, vide-grenier, fête de l'école...)

Téléthon : pas de nouvelles des activités mises en place cette année : une réunion a lieu pendant les vacances. Nous en saurons plus à ce moment-là.

Marché de noël : Week-end du 15 décembre. Ventes dans l'école le vendredi soir à partir de 16h30. Stand « école » le samedi et le dimanche sous les halles. Les confections d'objets par les parents ont déjà commencé.

4Z'A: à Bourgneuf cette année, sans thème spécifique. (Nous chercherons un thème d'école pour créer un lien entre nos productions, une cohérence dans ce qui sera exposé)

Vide grenier: 13 avril (Une réunion préparatoire aura lieu avant la fin de l'année civile).

Fête de l'école : le 27 juin, vendredi soir à partir de 16h30.

- Matériel informatique et blog

- -L'école est équipée à ce jour de 6 TBI (avec chacun un ordinateur portable). Des dysfonctionnements persistent et la cause n'est toujours pas trouvée.
- -La commande des 2 derniers TBI est, de ce fait, mise en attente.
- -Le blog de l'année dernière est maintenu pour ce début d'année scolaire. Un ENT (Espace Numérique de Travail) va être mis en place très prochainement. Les enseignants du cycle 3 (ainsi que la directrice) vont partir en formation afin de prendre en main ce nouvel outil.
- -La salle informatique a été rangée en juillet : 11 ordinateurs et 4 scanners sont en place. Cette salle, redevenue agréable, pourrait être le lieu de nouvelles activités (à définir).
- -L'école dispose d'un réseau constitué d'une cinquantaine d'ordinateurs dont 12 portables (6 étant affectés aux TBI).

-Plan particulier de mise en sécurité

Le PPMS est un protocole de confinement des personnes présentes sur un établissement en cas de risques majeurs extérieurs. Sur l'école, les élèves sont regroupés sur deux lieux choisis en fonction de critères d'étanchéité et de présence d'eau : les élèves de maternelle sont regroupés dans la classe de GS-CP et les dortoirs attenants ; les élèves des classes élémentaires sont regroupés dans les trois classes côté rue car elles communiquent entre elles.

Nous effectuons un exercice d'entraînement par an (3 exercices « incendie »). Il permet de voir les possibles problèmes techniques et de familiariser chaque personne avec ce dispositif.

Comme chaque année, une information sera distribuée aux familles car il est primordial que les parents ne viennent pas à l'école chercher leurs enfants si un tel sinistre se produisait.

ORGANISATION TEMPORELLE ET MATERIELLE DES RYTHMES SCOLAIRES

Rappel des obligations légales :

- 24 heures d'enseignement réparties sur 9 demi-journées
- Maximum 5h30 par journée de classe
- Maximum 3h30 pour la demi-journée
- Pause méridienne de minimum 1h30

Suite à la réunion du 10 septembre 2013, les groupes 3 et 4 (organisation matérielle et temporelle des rythmes scolaires) ont été regroupés dans un souci d'efficacité. En effet, très rapidement, le constat a été fait que les points à traiter se rejoignaient.

Lors de la réunion du groupe de travail du 2 octobre, nous avons essayé de prendre en compte les informations que nous avons eues lors de la réunion du 10 septembre, ainsi que lors de la conférence du 24 septembre à savoir : la position de l'IA de ne pas remplacer sur les samedis. Ce qui nous amène très rapidement à faire le choix du mercredi matin!!!

Pour ce qui est de la question <u>« mêmes créneaux toute l'année, ou adaptation selon les saisons » :</u> L'idéal aurait été de pouvoir moduler mais cela implique trop de bouleversements à tous les niveaux (agents communaux, « roule ta bille », autres intervenants sur les activités, parents et enfants...).

Ainsi, nous avons opté pour la plus grande régularité possible, pour le confort de tous ; cela correspond également aux attentes de l'IA.

Voici en quelques mots, le cheminement qui nous a amené à la proposition d'organisation :

- Heure de début de classe :
 - 8h30 : trop tôt car les enfants devraient être à l'école pour 8h20
 - 9h : intéressant car les enfants pourraient dormir un peu plus (sauf ceux qui vont au périscolaire), mais cet horaire décalerait toute la journée avec une fin plus tardive
 - 8h45 comme actuellement, nous est apparu comme le meilleur compromis.

- Pause méridienne :

- Pour tous les membres du groupe, la solution d'un allongement n'est pas apparue comme satisfaisante compte tenu de ce qui existe actuellement sur la pause méridienne en termes d'encadrement et d'activités. De plus, Le début d'après-midi, après la "récré" du midi est parfois difficile car les élèves ont du mal à se remettre dans le contexte scolaire
- De plus, une continuité dans les attentes des adultes tout au long de la journée de classe semble essentielle. Il faudra donc éviter un temps intermédiaire du midi en "animation" entre deux périodes d'apprentissage. Il est préférable d'avoir un temps de classe "en continu"
- La question des petits qui reviendraient à la sieste trop tardivement s'est également posée. (Si on allonge la pause méridienne on risque de voir une augmentation de la fréquentation du restaurant scolaire par les PS et PPS car couché 14h00 beaucoup trop éloigné des besoins des enfants de cet âge. Les parents préfèreront les laisser déjeuner à la cantine.).
- Donc au contraire rapidement <u>volonté commune de raccourcir le temps scolaire</u> : constat réel les enfants, ne sont plus attentifs après la récréation de l'après-midi pour des activités intellectuelles : cela se traduit par une agitation et une dispersion de l'attention
- A alors émergé l'idée de proposer un décalage entre les maternelles (11h45-13h15) et les élémentaires (12h-13h30) >> classes du haut et du bas, puisque GS-CP

- <u>Après-midi</u>:

- Reprise à 13h15 pour les maternelles et 13h30 pour les élémentaires
- Fin du temps scolaire à 15h30 tous les jours
- 15h30-16h30 : TAP ou APC (avec fin à 16h15)

Mercredi :

• 8h45 – 11h45 pour tout le monde

Elémentaire

	7h30-	8h45 - 12h	12h - 13h30	13h30 -	15h30-	Après 16h30
	8h45			15h30	16h30	
LUNDI		Classe	Pause méri-	Classe	TAP et/ou	
			dienne		APC	
MARDI		Classe	Pause méri-	Classe	TAP et/ou	
			dienne		APC	
MERCREDI		Classe	Fin à 11h45			
JEUDI		Classe	Pause méri-	Classe	TAP et/ou	
			dienne		APC	
VENDREDI		Classe	Pause méri-	Classe	TAP et/ou	
			dienne		APC	

Maternelle

	7h30-	8h45 - 11h45	11h45 -	13h15 -	15h30-	Après 16h30
	8h45		13h15	15h30	16h30	
LUNDI		Classe	Pause méri-	Classe	TAP et/ou	
			dienne		APC	
MARDI		Classe	Pause méri-	Classe	TAP et/ou	
			dienne		APC	
MERCREDI		Classe	Fin à 11h45			
JEUDI		Classe	Pause méri-	Classe	TAP et/ou	
			dienne		APC	
VENDREDI		Classe	Pause méri-	Classe	TAP et/ou	
			dienne		APC	

Avec cette organisation, nous n'avons pas repéré d'inconvénients majeurs mais plutôt que des avantages. En effet, cette organisation viendrait même régler certains problèmes logistiques récurrents depuis des années, notamment en ce qui concerne les entrées distinctes maternelle et élémentaire.

Voici donc les points positifs que nous avons pu repérer dans cette proposition :

- Même organisation tous les jours facilitant un repérage plus aisé pour les enfants et les parents.
- TAP tous les jours et d'une durée d'1h, ce qui permet de pouvoir mettre en place des activités de qualité et cohérente avec la disponibilité des enfants. Remarque : Il nous semble impensable d'envisager de laisser ces temps sous la responsabilité de personnes non professionnelles (mise en danger, garderie ?).
- Une fin de classe à 15h30 permettrait, aux parents qui le souhaitent et qui le peuvent, de venir chercher leurs enfants plus tôt pour passer du temps avec eux et aux autres de participer à des TAP (remarque : le questionnaire de la mairie ne mettait pas en évidence le fait que si la classe finissait plus tôt les enfants seraient tout de même pris en charge jusqu'à 16h30 ce qui a conduit certains parents à répondre non au raccourcissement de la journée par peur de payer du périscolaire).
- Sur ce point, plusieurs exemples ont pu être cités :

- Actuellement, beaucoup de mamans prennent le mercredi pour passer du temps avec leurs enfants. Il a été observé qu'avec la mise en route de la réforme, ces mères ont déplacé leur jour de congé sur le vendredi et viennent chercher leurs enfants plus tôt.
- Actuellement, à la maison d'enfants St Joseph, le mardi soir est organisé en ateliers par petits groupes pour les enfants. La question de venir chercher tous les enfants le mardi à 15h30 se posera pour permettre le maintien de ce temps très important dans la vie de la maison d'enfants, sans un coucher plus tardif du fait de l'école le mercredi.
- Pause méridienne raccourcie d'1/4 d'heure pour les enfants mais identique pour les agents de la commune (11h45-13h30) : donc pas de modification des horaires ou des contrats de travail
- Une pause allongée aurait nécessité des lieux pour accueillir les enfants mangeant à la cantine chaque midi (environ 190). Où ? Obligatoirement proche du restaurant pour permettre les rotations. Dans la cour même en hiver ? Dans les classes ? Les enseignants ne le souhaitent pas et ils ont du matériel à préparer. De plus, les activités n'auraient pas pu dépasser ½ heure effective = insuffisant pour les intervenants et les enfants.
- Le raccourcissement d'1/4h de la pause méridienne est tout à fait gérable pour les enfants qui rentrent déjeuner à la maison. C'est ce qui se fait actuellement à l'école Ste Jeanne d'Arc et cette organisation ne pose aucune difficulté.
- Les petits seraient couchés de bonne heure (entre 13h et 13h15), même ceux qui mangent chez eux. Nécessité si on veut tenir compte réellement des besoins des 2/3 ans !
- Les horaires décalés du midi et de l'après-midi permettraient que les parents puissent accompagner leurs enfants aussi bien côté maternelle que côté élémentaire dans de meilleures conditions (actuellement, il est difficile d'être à la même heure à 2 endroits différents !!!).
- Après renseignements, il apparaît que cette proposition rejoint beaucoup celles des communes alentours qui pour les 2/3 ont souhaité proposer des journées scolaires réellement raccourcies afin de compenser la fatigue supplémentaire du mercredi matin (lever, devoirs du mardi soir ...) et dégager un temps suffisant et intéressant pour proposer des <u>TAP de qualité</u>.
- A noter : à propos des retours d'énergie et de disponibilité pour les apprentissages signalés par certains chrono biologistes : ces phénomènes ont pu être observés chez des enfants bénéficiant d'une pause méridienne dans des conditions optimales de calme, sérénité, ce dans des locaux non bruyants et non surchargés, ce qui ne serait évidemment pas le cas dans notre école, avec les moyens dont nous disposons.